

# Le GRECO et L'URIS-PROVENCE

Vous invitent à un colloque de

**L'ACADÉMIE DES TECHNOLOGIES**

en collaboration avec

**L'ACADÉMIE des SCIENCES, LETTRES et ARTS de MARSEILLE**

*Sur le thème : Les Biotechnologies : application à la santé et à l'alimentation ; leur apport actuel et les espoirs du futur.*

- Les grands enjeux pour aujourd'hui et demain : mieux nourrir les hommes et mieux les soigner
- La place des organismes génétiquement modifiés ( micro-organismes, plantes )
- Produits et services issus des biotechnologies déjà commercialisés et en voie de l'être
- Innovations attendues à court, moyen et long terme

**Le mercredi 25 novembre 2009**

à l' Auditorium de la Caisse d'Epargne place Estrangin à Marseille

## Programme

- **14h30** : Ouverture par **Pierre Castillon** Président Fondateur de l'Académie des Technologies- Introduction sur les Biotechnologies
- **15h00** : Biotechnologie-Santé animé par **Michel Delaage** de l'Académie des Technologies et de l'Académie de Marseille avec exposés d'**Hervé Brailly** président-directeur général d'Innate Pharma ( Marseille ) et de **Henry Kennedy** directeur de recherche Inserm ( Lyon )
- **17h00** : Pause
- **17h15** : Biotechnologie-Alimentation animé par **Pierre Feillet** Président de la commission Biotechnologies de l'Académie des Technologies ( exposé ) et interventions de **Bernard le Buanec** membre fondateur de l'Académie des Technologies et de **Pierre Monsan** , membre de l'Académie des Technologies .

*Pour ces deux présentations la moitié du temps sera dévolue au dialogue avec la salle où seront présentes des personnalités invitées à ce colloque.*

- **19h15** : Conclusion
- **19h30** : La réunion se poursuivra par un apéritif dînatoire.

Réponse à adresser **avant le 3 novembre 2009 avec règlement** à (pour les Agros) :  
**Jean-Bernard BONASTRE / 214 avenue du Prado / 13008 Marseille**

M..... Ecole : ..... Promo : .....  
accompagné(e) de .....

### Entrée libre sur inscription

- Assistera au colloque.*
- Assistera à l'apéritif dînatoire ( participation de 25 euros ) à régler par chèque à l'ordre des « Agros de P.A.C.A. » Pour les Agros*

